



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 décembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 69
Nombre de procurations : 15

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Didier RELOT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Madame Christine MARTIN	Madame Céline RENAUD	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Madame Céline RABUT
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Claire VUILLEMIN	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Olivier MULLER	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Madame Brigitte POPARD	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Lionel SANCHEZ	
	Monsieur Patrick AUDARD	

Membres absents :

Madame Stéphanie MODDE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Ludmila MONTEIRO
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Stéphanie VACHEROT
	Monsieur Jean-François COURGEY pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Madame Claire VUILLEMIN
	Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Madame Isabelle PASTEUR pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CAMBILLARD
	Monsieur Cyril GAUCHER pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**EBI – Cofinancement aux travaux preneurs des locaux pris à bail au sein du Bâtiment Sully Santenov**

Avec plus de 40 000 étudiants dont 10% internationaux, Dijon métropole s'impose comme un pôle universitaire attractif et diversifié, reconnue dans les plus grands classements mondiaux, une dynamique où l'école d'ingénieurs Ecole de Biologie Industrielle (EBI) prendra toute sa part dans un proche avenir.

Fondée en 1992 à Cergy, l'École de Biologie Industrielle (EBI) est un Établissement d'Enseignement

Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG), accrédité par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) et reconnu par l'État. Elle forme actuellement 800 étudiants sur son unique campus de Cergy, allant du Bac+3 (bachelor) au Bac+6 (cycle ingénieur, masters spécialisés) dans les biotechnologies appliquées à différents secteurs notamment l'industrie pharmaceutique. Cette offre de formation s'appuie sur des activités de recherche de haut niveau avec leur unité EBIinnov@, reconnue par le HCERES et spécialisée en galénique et biotechnologies.

Afin de soutenir son développement reconnu dans différents classements en étant 7^{ème} des écoles d'ingénieurs de biologie françaises (Figaro Etudiant) et 5^{ème} pour sa proximité avec les entreprises (Usine Nouvelle), la nouvelle feuille de route de l'établissement vise la création de nouveaux campus en région afin d'y proposer une offre de formation de spécialité au plus proche des enjeux des bassins d'emplois.

Ainsi par courrier du 21 mai 2025 (annexe 1), la direction de l'EBI a confirmé sa volonté d'implanter un nouveau campus au cœur du campus universitaire de Dijon au sein du bâtiment Sully Santenov, une infrastructure de 9300 m² SDP qui sera le futur lieu totem de l'écosystème santé, fruit du concours AMI CAMPUS#2 initié par Dijon métropole et dont le groupe Patriarche a été le lauréat en 2023. L'EBI y développera une offre de formation d'ingénieurs en formation initiale et sous statut d'apprenti avec une spécialisation en bioproduction pharmaceutique et biotechnologique. C'est une des trois filières d'avenir soutenue par le cluster Santenov Dijon Bourgogne dont le projet GENESIS du groupe Urologix est emblématique avec son nouveau laboratoire implanté à Chenôve pour mettre au point une peau artificielle en cicatrisation des plaies sévères.

Après une longue période de négociations entre le groupe Patriarche, les preneurs à bail pressentis dont l'école EBI, et les investisseurs, les contractualisations ont pu être engagées et notamment la cession du foncier de la métropole de Dijon permettant désormais au chantier de construction du bâtiment d'être lancé au premier trimestre 2026.

Concernant l'école EBI, la création d'un nouveau campus sur Dijon va représenter un investissement de 1,5 million d'euros ainsi qu'un budget de fonctionnement annuel de 1 million d'euros dont le recrutement de 8 enseignants-chercheurs et de 2 personnels d'appui afin d'y accueillir 180 étudiants à horizon 2034. Pour ce faire, l'établissement va s'engager sur un bail pour y louer une surface de 1271 m² SUBL sur une durée de 4 à 6 ans.

Par courrier du 21 octobre 2025 (annexe 2), le Président de Dijon métropole s'est engagé à faciliter l'accompagnement à l'implantation de l'école EBI sur le territoire par le cofinancement des travaux d'aménagement de leurs locaux sous forme d'une subvention d'un montant de 393 000 € pour un budget prévisionnel de dépenses de 500 000 €.

Ce soutien aux travaux preneurs est conditionné aux engagements des parties prenantes qui seront matérialisés par la signature d'un bail, ainsi que par les mesures d'accompagnement de Patriarche qui ont été proposées dans le cadre du concours AMI CAMPUS#2.

Pour soutenir cette infrastructure stratégique pour le développement et le rayonnement de la filière santé et plus largement l'enseignement supérieur de la métropole de Dijon en complétant l'offre de formation ingénieurs sur le territoire. Il vous est proposé d'attribuer à l'école EBI une subvention d'un montant de 393 000 € maximum selon les conditions et modalités de versement spécifiées dans la convention jointe (annexe 3).

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** à l'école EBI, une subvention d'investissement de 393 000 euros maximum au titre des travaux d'aménagements de ses locaux pris à bail dans le bâtiment Sully Santenov ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits, pour payer les différentes échéances de cette subvention métropolitaine, seront prélevés sur le budget des exercices 2026 et suivants.

SCRUTIN	POUR : 78	ABSTENTION : 6
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 15 PROCURATION(S)	